



Service  
de l'Information  
Aéronautique

DSNA



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

E-mail : [sia-qualite@aviation-civile.gouv.fr](mailto:sia-qualite@aviation-civile.gouv.fr)  
Internet : [www.sia.aviation-civile.gouv.fr](http://www.sia.aviation-civile.gouv.fr)

**SUP AIP AIRAC 158/23**

Date AIRAC : 07 SEP

Date de publication : 10 AUG

**Objet** : Travaux d'aménagements au Nord-Ouest du Terminal 1

**En vigueur** : 18 septembre 2023 au 10 décembre 2023

**ACTIVITÉ**

Travaux d'aménagement au Nord-Ouest du Terminal 1

**DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ**

Du 18 septembre 2023 à 00h00 au 10 décembre 2023 à 23h59

**GESTIONNAIRE**

Aéroport de Paris CDG (LFPG)

## DISPOSITIONS PARTICULIERES

**Préambule**

Les travaux d'aménagement au Nord-Ouest du Terminal 1 imposent la fermeture H24 de voies selon les phases décrites ci-dessous.

**Description**

Les travaux concernent la mise en conformité du carrefour DA1/A, la création de surfaces portantes sur les îlots "black patch" et les aménagements divers des postes avions Y02, Y04, X06, X07 et X08. Ces travaux se déroulent en 3 phases conformément aux plans détaillés en annexes 1, 2 et 3.

**Phase 1** (voir annexe 1)

Fermeture H24 des voies de circulation :

- MD1 entre les voies M et B exclues
- M entre les voies DA1 et BM6 exclues
- DA1
- A entre le PAI A-1 exclu et la marque au sol "LINK XB" exclue

**Impacts sur l'exploitation**

- La fermeture de la voie A génère un cul-de-sac entre le PAI A-1 et la voie B et entre la voie NA1 et la voie DA1 ;
  - Cul-de-sac depuis la voie B : seuls les aéronefs à destination des postes X05/X06/X07/X08/Y04 du Terminal 1 peuvent accéder à la voie A.
  - Cul-de-sac depuis NA1 : seuls les aéronefs à destination d'un poste desservi par la voie A3, ainsi que des postes S, Y (sauf Y04), U10 et les postes Z du Terminal 1 peuvent accéder à la voie A. En cas d'erreur de cheminement, se signaler à DE GAULLE SOL pour tourner à droite sur la voie A Est.
  - Il est rappelé que la voie A3 est limitée aux aéronefs d'envergure maximale de 61m. Les virages depuis le pont de la voie A vers A3 sont limités aux aéronefs d'envergure maximale de 36m.
- Le poste U10 est limité aux aéronefs d'envergure maximale de 36m ;
- Les postes Y04, X01, X02, X05, X06, X08 font l'objet de procédures de repoussage particulières.

**Dates et heures d'activité**

Du 18 septembre 2023 à 0000 au 1<sup>er</sup> octobre 2023 à 2359

**Phase 2** (voir annexe 2)

Fermeture H24 des voies de circulation :

- A entre le PAI A-1 et la voie DA1 exclue

Fermeture des postes avions :

- Y04
- X06, X07 et X08

**Impacts sur l'exploitation :**

- La fermeture partielle de la voie A génère un cul-de-sac entre le PAI A-1 et la voie B. Seuls les aéronefs à destination du poste X05 du Terminal 1 peuvent accéder à cette portion de la voie A ;
- Les postes X01, X02, X05, Y01, Y02 font l'objet de procédures de repoussage particulières ;
- La sortie du poste Y02 est conforme pour les aéronefs d'envergure maximale de 36m. Il est demandé aux équipages de bien rester sur l'axe sortie de poste afin d'éviter le risque de collision bout d'aile avec les écrans anti-souffle.

**Dates et heures d'activité**

Du 02 octobre 2023 à 0000 au 15 octobre 2023 à 2359

**Phase 3** (voir annexe 3)

Fermeture H24 des voies de circulation :

- A entre le PAI A-1 et la voie DA1 exclue

Fermeture des postes avions :

- X08
- Y01, Y02, Y03 et Y04

**Impacts sur l'exploitation :**

- La fermeture partielle de la voie A génère un cul-de-sac entre le PAI A-1 et la voie B. Seuls les aéronefs à destination des postes X05/X06/X07 du Terminal 1 peuvent accéder à cette portion de voie A
- Les postes X01, X02, X05, X06 font l'objet de procédures de repoussage particulières.

**Dates et heures d'activité**

Du 16 octobre 2023 à 0000 au 10 décembre 2023 à 2359

**NOTA BENE** : tout changement des dates initiales sera confirmé par NOTAM



ANNEXE 3 / APPENDIX 3

Travaux phase 3 / Phase 3 works

- Légende :
- Voies fermées pour travaux
  - Voies fermées
  - Poste avion fermé

